

Plan d'études
BachelorBachelor of Science en Psychologie (BSc)
Domaine unique – 180 crédits ECTS

Langue principale : Français

2019

Index

1. Bases légales.....	2
2. Description du programme	2
3. Objectifs de formation	3
4. Début des études.....	3
5. Langue d'enseignement.....	3
6. Organisation générale.....	4
7. Description des modules	6
8. Modalités d'évaluation.....	13
9. Formation personnelle à la recherche expérimentale	16
10. Études bilingues.....	17
11. Entrée en vigueur et mesures transitoires	17
12. Annexe I: Tableau synoptique du déroulement des études de psychologie.....	19
13. Annexe II: Tableau synoptique des recommandations sur les études bilingues	20
14. Annexe III: Equivalence des unités d'enseignement en français et allemand	21

1. Bases légales

Le présent plan d'études s'appuie sur le règlement en vigueur pour l'obtention du Bachelor et du Master à la Faculté des lettres et des sciences humaines.

2. Description du programme

2.1 Description générale du programme

Les études en psychologie forment les étudiant-e-s à la dimension scientifique de cette discipline qui touche à l'expérience et aux comportements humains. Sont présentés les processus motivationnels, émotionnels, cognitifs et psychomoteurs qui s'inscrivent dans des contextes sociaux et culturels et sont directement liés à la nature biologique de l'être humain et à son développement.

Dans une première période d'études (période introductive), le programme d'études consiste essentiellement en une vue d'ensemble des matières de la discipline, dans l'acquisition des fondements des matières principales de la psychologie, particulièrement cognitives, développementales et cliniques. De plus, des connaissances méthodologiques et statistiques de même que des compétences de recherche sont systématiquement introduites.

La seconde période d'études est une période d'approfondissement caractérisée par l'élargissement des connaissances méthodologiques et fondamentales, à travers l'introduction aux matières appliquées de la psychologie, la familiarisation aux techniques de travail académique et l'initiation aux compétences psychologiques et pratiques de base, qu'impliquent le diagnostic psychologique et le conseil (counselling) psychologique. Un approfondissement supplémentaire des matières fondamentales et appliquées est donné, un stage de deux mois est validé, et un travail de recherche (travail de Bachelor) est conduit et rédigé.

La formation doit permettre à l'étudiant-e de poursuivre des études de Master en psychologie à l'Université de Fribourg ou dans une autre université suisse afin d'obtenir le titre fédéral de psychologue à la conclusion du diplôme de Master.

Perspectives professionnelles: Le Bachelor en psychologie transmet une expertise fondée scientifiquement de même que des compétences de base du domaine de la psychologie scientifique. En premier lieu, les études de Bachelor en psychologie préparent au diplôme consécutif de Master en psychologie. À la conclusion du Master en psychologie s'ouvrent une pluralité de champs professionnels différents, comme, par exemple la psychologie clinique et la formation post-grade en psychothérapie, la psychologie du travail, de l'entreprise et des organisations, la psychologie des médias, la psychologie forensique, la prévention de la violence, de même que l'enseignement académique et la recherche universitaire.

2.2 Structure générale du programme

Les études de psychologie (Bachelor of Science, domaine unique psychologie) durent au moins six semestres à plein temps, et comprennent 180 crédits ECTS en domaine unique. Le programme se compose de 11 modules de 12, 15, ou 18 crédits ECTS. Tous les 11 modules doivent être conclus avec succès pour l'obtention du Bachelor en psychologie (modules obligatoires).

2.3 Conditions d'admission

Remplir les conditions générales d'immatriculation requises par l'Université de Fribourg.

3. Objectifs de formation

1. Dans les études, l'accent est placé de sorte à ce que les théories spontanées de chaque étudiant-e soient activement confrontées de manière argumentée à la psychologie scientifique.
2. Les étudiant-e-s sont capables d'évaluer et de juger la conduite et la pensée humaines d'après l'état des connaissances scientifiques actuelles. Elles et ils connaissent les motivations des conduites et prennent en considération l'interaction sociale et l'influence des valeurs propres sur l'évaluation des conduites.
3. La littérature scientifique est abordée de manière critique au vue des débats les plus actuels dans la discipline. L'étudiant-e sera amené à conduire des synthèses de littérature fondées théoriquement et empiriquement.
4. La qualification professionnelle est développée avec la compréhension des théories psychologiques, des méthodes et analyses et avec l'élaboration autonome de positions psychologiques propres dans les champs d'application choisis de la discipline scientifique et de la pratique.

La formation se base sur les recommandations de la Conférence des Directeurs et Directrices des Instituts de Psychologie Suisses (CDIPS). Les conditions d'admission aux études de Master peuvent varier selon la Haute École.

4. Début des études

Les études de psychologie (BSc) ne peuvent débuter qu'au semestre d'automne.

5. Langue d'enseignement

Le programme de Bachelor of Science en psychologie peut être accompli intégralement, soit en langue française, soit en langue allemande. Les étudiant-e-s s'inscrivent dans le programme d'études francophone ou germanophone, ou dans le programme d'études bilingue. Le présent plan d'études décrit les études francophones. L'anglais peut constituer une langue d'enseignement dans des cours isolés. Dès lors, une connaissance passive de cette langue est souhaitée.

Dans le programme d'études bilingue, conformément au règlement de la Faculté, une mention attestant du bilinguisme des études de psychologie figure sur le diplôme, si 40% au moins du programme d'études a été réalisé dans l'une ou l'autre langue d'étude (allemand et français). De plus amples informations sur les études bilingues sont données au point 10 et à l'annexe II.

6. Organisation générale

L'enseignement est organisé en deux périodes d'étude (cf. tableau synoptique du déroulement des études de psychologie, Annexe I): la première période (période introductive) comprend un examen de fin de première année (modules M1 et M2). L'examen de fin de première année est soumis à des modalités d'examen spécifiques (cf. point 8). La validation de l'examen de fin de première année (examen de l'ensemble des cinq unités d'enseignement des modules M1 et M2) est la condition pour la poursuite des études de psychologie. Les modules M4 à M10 ne peuvent être commencés qu'après la validation des modules M1 et M2. Pour respecter la durée d'études réglementaire minimale de six semestres, il est recommandé d'avoir achevé l'examen de fin de première année à la conclusion de la première année d'études.

En deuxième période d'études (période d'approfondissement), différentes connaissances méthodologiques et aptitudes doivent être acquises (modules M4, M5, et M6) avant qu'un travail de Bachelor (module M10) ne soit commencé. Ainsi, le suivi de ces modules est recommandé en deuxième année d'études. Les unités d'enseignement des modules M7 et M8 ainsi que le stage (module M9) peuvent être accomplis en deuxième ou troisième année d'études.

Le module M3 comprend des cours sur d'autres matières psychologiques de base et devrait déjà être suivi également dans la première période d'études. Cependant, ses unités d'enseignement peuvent être également validées plus tardivement dans les études. Le module M11 contient des unités d'enseignement d'autres domaines d'études et facultés. De nombreux cours sont offerts. Ces unités d'enseignement peuvent être suivies pendant toute la durée des études.

Les unités d'enseignement à 3 crédits ECTS durent un semestre. Les unités d'enseignement à 6 crédits ECTS durent en règle générale deux semestres, sauf si elles contiennent une grande part d'exercices. Les unités d'enseignement à 9 crédits ECTS durent deux semestres et s'accompagnent en règle générale d'un tutorat supplémentaire.

Des crédits ECTS acquis dans d'autres universités (suisses et étrangères) peuvent être reconnus dans le plan d'études. Les prestations d'études, qui ont été acquises dans d'autres universités peuvent être reconnues comme équivalent sur dossier. Les prestations d'études ne doivent pas faire partie d'un cursus déjà achevé.

Dans les modules à choix libre M8 et M11, au maximum 15 crédits ECTS validés dans d'autres universités peuvent être reconnus. Ces cours doivent correspondre aux critères des modules M8 et M11 et ne peuvent appartenir à d'autres modules.

Le programme d'études doit être achevé au plus tard dans un délai de 18 semestres.

Tableau synoptique des modules

Bachelor of Science en Psychologie (Bsc) Domaine unique – 180 crédits ECTS		
<i>11 modules obligatoires à 12, 15 ou 18 crédits ECTS</i>		
Domaines fondamentaux		
M1	Propédeutique A : Psychologie cognitive, clinique et développementale	18 ECTS
M2	Propédeutique B : Méthodologie et statistiques I	15 ECTS
M3*	Thématiques majeures en psychologie	18 ECTS
Compétences méthodologiques		
M4	Compétences académiques	12 ECTS
M5	Méthodologie avancée : Théorie des tests et statistique II	12 ECTS
M6	Psychologie expérimentale	15 ECTS
Cours cliniques, unités d'enseignement avancés et stage pratique		
M7	Psychologie clinique, neuropsychologie et diagnostic	18 ECTS
M8*	Unités d'enseignements avancées	18 ECTS
M9	Stage en psychologie	18 ECTS
Travail de Bachelor		
M10	Travail de Bachelor et colloque de Bachelor	18 ECTS
Module à choix libres hors domaine		
M11*	Soft skills ou module spécifique (p. ex. neurosciences)	18 ECTS

* Note : Les modules M3, M8 et M11 sont des modules à choix. Ces modules se composent d'unités d'enseignement à choix.

7. Description des modules

Module M1 Propédeutique A: Psychologie cognitive, clinique et développementale

Dans le module M1 sont présentées les matières scientifiques fondamentales les plus importantes de la psychologie. Veuillez noter : les unités d'enseignement de ce module sont régies par un règlement spécifique de l'examen de fin de première année (cf. point 8).

En psychologie cognitive sont traitées principalement les grandes fonctions cognitives humaines. En psychologie clinique sont examinés les facteurs biologiques, sociaux, cognitifs et émotionnels agissant sur les troubles psychiques. En psychologie développementale sont présentés les changements dus à l'âge (perdurant dans le temps et se combinant) affectant l'expérience et le comportement sur l'empan total de la vie.

Le but du module est de donner aux étudiant-e-s des connaissances de base théoriques et scientifiques dans les matières de bases de la psychologie.

L25.00332	Propédeutique A : Psychologie cognitive, clinique et développementale	18 ECTS
L25.00009	Psychologie cognitive	6
L25.00014	Psychologie clinique, psychopathologie et psychothérapie	6
L25.00468	Psychologie du développement	6

Module M2 Propédeutique B: Méthodologie et statistique I

Le module M2 aborde la méthodologie et les statistiques, qui sont des matières fondamentales de la psychologie. Veuillez noter : les unités d'enseignement de ce module sont régies par un règlement spécifique de l'examen de fin de première année (cf. point 8).

Les cours de méthodologie présentent la manière dont les connaissances scientifiques sont obtenues, formulées et validées par la recherche scientifique. En statistiques I, la statistique descriptive, les prérequis en théorie des probabilités pour l'inférence statistique et la statistique inférentielle simple (à deux variables) sont enseignés.

Le but du module est de donner aux étudiant-e-s des connaissances méthodologiques de base et des compétences fondamentales en méthodologie de la recherche en psychologie.

L25.00333	Propédeutique B: Méthodologie et statistiques I	15 ECTS
L25.00010	Méthodologie de la recherche	6
L25.01019	Statistique et analyse de données et tutorat	9

Module M3: Thématiques majeures en psychologie (module à choix, au moins 18 ECTS)

Dans le module M3, des thématiques majeures du point de vue du contenu et de la méthode en psychologie sont enseignées. Les unités d'enseignement de ce module peuvent être suivies de la première année d'étude jusqu'à la fin des études.

Le cours d'Introduction à la psychologie aborde les thématiques actuelles de la psychologie, aussi bien théoriques que pratiques. Il est recommandé de suivre ce cours en début d'études. En neurobiologie, les fondements de l'organisation et des fonctions du système nerveux sont enseignés. En psychologie sociale I et II sont explorées les influences de la présence réelle ou imaginée d'autrui sur l'expérience et le comportement de chaque individu. Il est recommandé de suivre d'abord le cours de psychologie sociale I puis le cours de psychologie sociale II. En psychologie différentielle et de la personnalité, les différences interindividuelles relatives aux facettes et à la structure de la personnalité sont étudiées. Dans le cours psychologie de l'apprentissage scolaire, les bases de la théorie de l'apprentissage, de même que leur signification pour la psychologie scolaire sont présentées. La psychologie de la santé offre une introduction à des systèmes biologiques et psychologiques pertinents de même qu'à leurs interactions, qui jouent un rôle dans le maintien ou la promotion de la santé.

Le but du module est de donner aux étudiant-e-s des connaissances de base théoriques et scientifiques dans les matières de bases de la psychologie de même qu'un aperçu critique et réflexif dans les domaines de pratique et de recherche de la psychologie.

Dans l'offre du module M3, un total de 18 crédits ECTS doit au moins être accompli avec succès (chaque cours individuel recevant au moins la note de 4). En cas d'échec définitif à une unité d'enseignement, celle-ci peut être remplacée par une autre unité d'enseignement du module. Il est possible de suivre des unités d'enseignement pour plus de 18 crédits ECTS dans le module M3. Ces unités d'enseignement supplémentaires peuvent être validées dans le module M8.

L25.00334	Thématiques majeures en psychologie	18 ECTS
L25.00012	Introduction à la psychologie	3
SPY.01011 SPY.02011	Neurobiologie I + II	6
L25.00645	Psychologie sociale I	3
L25.00646	Psychologie sociale II	3
L25.00027	Psychologie différentielle et personnalité	3
L25.01055	Psychologie de l'apprentissage scolaire	3
L25.01066	Psychologie de la santé	3

Module M4: Compétences académiques

Dans le module M4, les méthodes les plus importantes du travail universitaire en psychologie sont acquises. Le module fait partie de la période d'approfondissement et ne peut être suivi qu'après la validation des modules M1 et M2.

Dans le module M4, les procédures et normes nécessaires à l'élaboration des travaux scientifiques en psychologie sont enseignées et exercées.

Les méthodes et les techniques de la recherche de la littérature, les compétences dans la revue de la littérature scientifique et dans le résumé des contributions scientifiques, etc. sont acquises. Les lignes générales de la réalisation d'écrits scientifiques en psychologie sont connues et peuvent être appliquées correctement.

Le but du module est de fournir aux étudiant-e-s les savoir-faire essentiels dans les techniques de travail scientifiques et dans l'écriture scientifique.

L25.00335	Compétences académiques	12 ECTS
L25.01114	Techniques de travail	6
L25.01083	Écriture scientifique	6

Module M5: Méthodologie avancée: Théorie des tests et statistique II

Dans le module M5, des connaissances approfondies sur les méthodes psychologiques avancées les plus importantes sont acquises. Le module d'approfondissement ne peut être suivi qu'après la validation des modules M1 et M2.

En psychométrie, les bases essentielles du développement, de l'application et de l'interprétation des tests psychologiques sont transmises. En statistique et analyse des données, la statistique inférentielle complexe (à deux variables ou plus) est enseignée.

Le but du module est de fournir aux étudiant-e-s les connaissances approfondies et les savoir-faire essentiels dans les méthodes de recherche avancées.

L25.00336	Méthodologie avancée : Théorie des tests et statistique II	12 ECTS
L25.00160	Psychométrie	3
L25.01020	Statistique et analyse des données II et tutorat	9

Module M6: Psychologie expérimentale

Dans le module M6, les méthodes et les stratégies expérimentales essentielles de la recherche scientifique en psychologie sont mises en pratique. Le module d'approfondissement ne peut être suivi qu'après la validation des modules M1 et M2.

Dans les cours du module, les étudiant-e-s conduisent leurs premières recherches scientifiques dans le cadre de travaux de groupe dirigés. De plus, les étudiant-e-s apprennent les connaissances de base et acquièrent les compétences dans la programmation d'expérimentations simples conduites par ordinateur.

Le but du module est que les étudiant-e-s puissent appliquer les connaissances apprises en méthodologie et statistique dans des recherches expérimentales et sur leurs propres données.

L25.00337	Psychologie expérimentale	15 ECTS
L25.01057	Expérimentation assistée par ordinateur	6
L25.01024	Travaux pratiques expérimentaux	9

Module M7: Psychologie clinique, neuropsychologie et diagnostic

Dans le module M7, les fondements et les applications importants de la psychologie clinique, de la neuropsychologie et du diagnostic sont transmises pratiquement et théoriquement. Le module d'approfondissement ne peut être suivi qu'après la validation des modules M1 et M2.

Dans les cours, les connaissances théoriques du diagnostic psychologique sont transmises. De plus, les étudiant-e-s ont la possibilité d'appliquer pratiquement leurs connaissances en petits groupes grâce à la réalisation de tests psychologiques. En particulier, les aspects spécifiques au diagnostic clinique ainsi que l'apparition et le traitement des troubles sont présentés. Dans le cours d'entretien psychologique, les étudiant-e-s peuvent approfondir, appliquer et exercer les connaissances psychologiques acquises en situations concrètes d'entretien. Dans le cours de neuropsychologie, les effets des processus physiologiques du système nerveux sur les processus psychiques sont examinés et les troubles neuropsychologiques ainsi que les méthodes de test neuropsychologiques sont présentées.

Le but du module est de transmettre aux étudiant-e-s des connaissances approfondies des troubles cliniques et neuropsychologiques ainsi que de donner la possibilité aux étudiant-e-s d'acquérir une expérience pratique dans les thématiques cliniques.

L25.00338	Psychologie clinique, neuropsychologie et diagnostic	18 ECTS
L25.01051	Introduction au diagnostic et à la pratique des tests	6
L25.00117	Diagnostic général et clinique	3
L25.01056	Entretien psychologique et counselling	6
L25.00875	Neuropsychologie	3

Module M8: Unités d'enseignement avancées (module à choix, au moins 18 ECTS)

Le module M8 propose un choix d'enseignements avancés et sert à l'approfondissement de thématiques spécifiques en psychologie :

- Psychopédagogie de l'adolescence (L23.00075)
- Apprentissage, mémoire et motivation à l'école (L23.00077)
- Introduction à la psychologie du travail et des organisations
- Psychologie clinique et de la santé : Approfondissement (L25.00671)
- Neurosciences cognitives : Approfondissement (L25.00516)
- Psycholinguistique : Approfondissement (L25.00108)
- Méthodes de recherche avancée (en accompagnement d'un travail de Bachelor empirique) (L25.01116)
- Mentoring (L25.01149)

Le module d'approfondissement ne peut être suivi qu'après la validation des modules M1 et M2. L'accent principal du programme d'études francophone est placé sur la psychologie développementale et pédagogique. Dans ce domaine, deux cours sont proposés. De plus, un cours d'introduction à la psychologie du travail et des organisations est proposé. En outre, la psychologie clinique et de la santé, les neurosciences cognitives et la psycholinguistique offrent à chaque fois un cours d'approfondissement. Avant le début de chaque semestre, le Département de psychologie publie sur son site Web l'offre actualisée et le titre exact des unités d'enseignement disponibles pouvant être suivies dans le cadre du module M8. A partir de cette offre actualisée, 18 crédits ECTS au total doivent être accomplis avec succès (chaque cours individuel ayant obtenu au moins la note de 4). En cas d'échec définitif à une unité d'enseignement, celle-ci peut être remplacée par une autre unité d'enseignement du module.

L'unité d'enseignement "Méthodes de recherche avancée" peut être choisie en accompagnement d'un travail de Bachelor, dans le cas où celui-ci demande une récolte de données intensive et/ou des analyses de données complexes. La participation demande le consentement du/de la superviseur-e du travail de Bachelor et le cours est mené et validé par celle-ci/celui-ci. L'unité d'enseignement "Mentoring" comprend un ensemble d'expériences pratiques avec une supervision au sein de la consultation dans le contexte universitaire. Les offres spécifiques de cette unité d'enseignement sont publiées avant le début du semestre sur la page Web du Département.

L'offre de cours correspondant au module M8 du programme germanophone peut être intégrée au module M8. Il n'existe pas de correspondance entre cours des deux langues dans le module M8, les unités d'enseignement des modules M8 francophones et germanophones sont librement combinables. Si dans le module M3 plus de crédits que les 18 crédits ECTS nécessaires sont accomplis, ils peuvent être validés dans le module M8.

Dans le module M8, des cours et enseignements d'autres universités (suisses et étrangères) peuvent également être reconnus. Au maximum 15 crédits ECTS peuvent être ainsi reconnus et les cours doivent relever d'un thème central spécifique en psychologie. Un consentement préalable formel du conseiller/de la conseillère aux études est une condition à la reconnaissance.

Module M9: Stage en psychologie

Le module M9 donne aux étudiant-e-s une expérience dans les champs d'application en psychologie.

Le stage doit être validé par des psychologues de formation universitaire. Il dure au moins 2 mois à 100% (au moins 320 heures). La durée et les heures de travail peuvent être réparties diversement, par exemple quatre mois à 50%, deux stages différents d'un mois chacun, etc.

Le stage doit être annoncé avant son début à la personne responsable des stages au Département au moyen du formulaire ad hoc. Après la fin du stage, le/la superviseur-e du stage doit attester par écrit de la participation, de la réussite ainsi que de la durée exacte. Une fois atteinte la durée requise d'au moins 320 heures, avec un ou plusieurs stages déclarés, le stage est validé par la personne responsable des stages.

Le colloque d'accompagnement permet aux étudiant-e-s d'être informé-e-s des différentes possibilités de stage, et d'échanger au sujet des expériences accumulées. Pour valider le colloque, un rapport de stage doit être rédigé.

L25.00339	Stage en psychologie	18 ECTS
L25.00650	Stage en psychologie	15
L25.01026	Colloque de stage	3

Module M10: Travail de Bachelor et colloque de Bachelor

Le travail de Bachelor peut être mené au plus tôt à partir du début de la troisième année. La validation des modules sur les méthodes de recherches (modules M4, M5 et M6) est un prérequis pour commencer un travail de Bachelor.

Le travail de Bachelor comprend la réalisation d'une recherche devant permettre de répondre à une question scientifique et psychologique déterminée. Il peut être de nature empirique ou basé sur la littérature.

Dans un travail de Bachelor empirique, les étudiant-e-s mènent indépendamment la récolte de données, suivie de leur exploitation à l'aide de statistiques adéquates ainsi que de leur interprétation. Un travail de Bachelor empirique peut aussi se baser sur l'exploitation de données déjà existantes et la réalisation de méta-analyses systématiques. Si le travail de Bachelor empirique demande une récolte de données intensive et/ou des analyses de données complexes, l'unité d'enseignement "Méthodes de recherche avancées" (M8) peut être choisie avec approbation de la personne responsable.

Un travail de Bachelor de revue de littérature répond à une question scientifique et psychologique déterminée au moyen de la littérature existante et de résultats empiriques publiés. Un tel travail devrait comprendre la revue la plus large possible de la littérature pertinente pour la question de recherche. Dans un travail de Bachelor basé sur la littérature, l'unité d'enseignement de "Méthodes de recherche avancées" (M8) ne peut pas être suivie.

La recherche ainsi que l'élaboration écrite du travail de Bachelor individuel sont accompagnées et soutenues par le/la superviseur-e dans le cadre du colloque de Bachelor.

La validation du colloque de Bachelor comprend de plus l'attestation que les étudiant-e-s ont complété avec succès leurs heures de formation personnelle à la recherche expérimentale (30 h. de participation aux expérimentations scientifiques du Département de psychologie ; cf. point 9, formation personnelle à la recherche expérimentale). La validation du colloque de Bachelor et des heures de formation personnelle à la recherche est réalisée par la personne responsable du travail de Bachelor.

Le but du module M10 est l'application par les étudiant-e-s des connaissances acquises au niveau des méthodes scientifiques et des contenus d'études, mises en œuvre et approfondies dans un examen global.

L25.00340	Travail de Bachelor et colloque de Bachelor	18 ECTS
L25.00134	Travail de Bachelor	15
L25.01029	Colloque de Bachelor et formation personnelle à la recherche expérimentale	3

Module M11: Soft skills ou module spécifique (module à choix, au moins 18 ECTS)

Le module M11 sert à l'acquisition des connaissances et savoir-faire en dehors de la psychologie. D'une part, ce module peut être utilisé pour l'acquisition de capacités académiques et linguistiques générales (l'acquisition de "soft skills"). Il permet aussi, selon l'offre, un premier aperçu de concepts essentiels, de résultats empiriques, d'approches théoriques et de méthodes scientifiques d'autres domaines d'étude et disciplines.

Les cours de ce module peuvent être suivis sur toute la durée des études. Des cours peuvent être choisis dans l'offre entière de l'Université de Fribourg, qui sont caractérisés par la mention "soft skills". Un total d'au moins 18 crédits ECTS doit être accompli avec succès dans ce module (chaque cours individuel avec au moins la note de 4 ou réussi). En cas d'échec définitif dans une unité d'enseignement, celle-ci peut être remplacée par une autre unité d'enseignement.

Par ailleurs, jusqu'à 15 crédits ECTS obtenus dans d'autres universités (au niveau national et international) peuvent être comptabilisés dans le module M11. La reconnaissance nécessite l'accord du conseiller/de la conseillère aux études responsable.

Il existe encore la possibilité de remplacer le module M11 par un module spécifique (par exemple "Neurosciences"). Les modules de domaines spécifiques proposés et les conditions sont publiés avant le début du semestre d'automne sur la page Web du Département de psychologie.

8. Modalités d'évaluation

8.1 Modalités générales d'évaluation

La validation des crédits ECTS des unités d'enseignements des différents modules prévus au programme, se font principalement par des évaluations notées. Ce sont en général des examens écrits ou oraux. Cependant il peut s'agir également d'évaluations sous la forme de devoirs ou présentations notés.

Les évaluations peuvent être répétées une fois.

Le règlement suivant est valable pour toutes les évaluations : les prestations doivent être réussies dans un laps de temps de quatre sessions d'examens après l'inscription à l'unité d'enseignement considérée.

Le diplôme du programme d'études "Psychologie (domaine unique - 180 crédits ECTS)" est décerné aux étudiant-e-s lorsque les prestations suivantes ont été réussies :

- Tous les modules prévus au programme d'études ont été validés.
- Tous les cours listés dans les modules M1, M2, M4, M5, M6, M7, M9, et M10, doivent avoir été réussis avec au moins la note de 4. Dans les modules à choix, M3, M8 et M11, les crédits ECTS nécessaires doivent être acquis.

8.2 Examen de fin de première année (propédeutique)

Cet examen concerne exclusivement les étudiant-e-s du programme d'études à 180 ECTS (domaine unique). Les conditions spécifiques de l'examen de fin de première année tiennent à éviter des mesures de *numerus clausus* avant le début des études universitaires face au nombre élevé d'étudiant-e-s en psychologie (voir l'arrêté du Conseil d'Etat du canton de Fribourg du 12 octobre 1993).

Principe

Les étudiant-e-s du domaine unique "Psychologie à 180 crédits ECTS" ne peuvent s'inscrire aux modules et unités d'enseignement de la période d'approfondissement du programme d'études qu'une fois l'examen de fin de première année réussi.

Modalités d'examen spécifiques de l'examen de fin de première année

L'examen de fin de première année se compose des épreuves écrites dans cinq matières d'examen qui correspondent chaque fois à 6 crédits ECTS. Les matières d'examen sont fixées comme suit :

- Module M1 Propédeutique A: "Psychologie cognitive", "Psychologie développementale", "Psychologie clinique"
- Module M2 Propédeutique B: "Méthodologie", "Statistique I"

L'étudiant-e doit se présenter aux cinq évaluations dans la même session d'examen. Si l'étudiant-e ne s'inscrit pas à une ou plusieurs épreuves de l'examen de fin de première année dans une même session d'examen, celles-ci seront considérées comme échouées. Seules les évaluations échouées devront être répétées.

L'examen de fin de première année est réussi lorsque l'étudiant-e a obtenu une note suffisante (4 ou plus) à toutes les matières qui composent l'examen.

L'examen de fin de première année peut être répété une fois. L'étudiant-e qui a échoué à l'examen de fin de première année ne doit répéter que les épreuves des matières pour lesquelles il ou elle n'a pas obtenu au moins la note de 4. Toutes les épreuves non réussies de l'examen de fin de première année doivent être répétées dans la même session d'examen.

L'examen de fin de première année doit avoir été réussi au plus tard avant le début du cinquième semestre d'étude.

En cas d'échec définitif à l'examen de fin de première année, il n'est plus possible de poursuivre d'études dans le domaine psychologie dans une université en Suisse.

8.3 Echec définitif

Si un examen n'est pas réussi à la deuxième tentative, un échec définitif est prononcé et l'unité d'enseignement y relative est considérée comme échouée.

L'échec définitif à une unité d'enseignement dans les modules M1, M2, M4, M5, M6, M7, M9 et M10, entraîne l'exclusion définitive des études en psychologie et par conséquent il n'est plus possible de poursuivre d'études dans le domaine de la psychologie dans une université en Suisse.

Si les exigences requises ne sont pas atteintes pour valider les autres modules (M3, M8 et M11) ainsi que leurs unités d'enseignement pendant la durée maximale d'études (18 semestres après le début des études), cela entraîne également l'exclusion des études en psychologie.

En cas d'exclusion des études en psychologie, il n'est plus possible de continuer des études dans le même domaine dans une université suisse.

8.4 Note de module et note finale

La note d'un module validé est le résultat de la moyenne arithmétique non arrondie des notes de ce module, pondérée au moyen des crédits ECTS. La note d'un module est arrondie à deux décimales après la virgule.

La note finale du Bachelor est la moyenne arithmétique des notes des modules, pondérée au moyen des crédits ECTS du module. La note finale est arrondie à deux décimales après la virgule.

9. Formation personnelle à la recherche expérimentale

Les études de psychologie au Département de psychologie de l'Université de Fribourg se focalisent sur la psychologie scientifique et les théories basées sur l'évidence empirique. Les méthodes de recherches expérimentales forment une base particulièrement importante à l'acquisition des connaissances psychologiques empiriquement fondées et sont une pièce essentielle de la formation en psychologie.

Un objectif de la formation psychologique expérimentale est de qualifier les étudiant-e-s à une réalisation responsable des expérimentations en psychologie. C'est pourquoi, les étudiant-e-s accomplissent leurs propres recherches psychologiques dans différents enseignements. Pour sensibiliser l'étudiant-e aux aspects spécifiques et aux problèmes de la recherche psychologique, il est nécessaire que celui-ci ou celle-ci ait également participé à un nombre suffisant d'études psychologiques comme participant-e.

Pour atteindre cet objectif de formation, tout-e étudiant-e doit s'inscrire comme participant-e à différentes recherches psychologiques du Département de psychologie pour au moins 30 heures afin de valider son "Colloque de Bachelor". Cela garantit des participant-e-s en nombre suffisant pour les recherches empiriques des étudiant-e-s dans le cadre de leur travail de Bachelor et de Master. Les recherches proposées sont régulièrement annoncées par le Département de psychologie. Il est recommandé de commencer à accomplir des heures d'expérimentation déjà dans la période introductive des études.

Pour garantir une participation la plus large possible à des expérimentations, les "heures d'expérimentation" à accomplir sont réparties entre les différentes recherches des unités du Département de psychologie. Dans la participation à une recherche, les unités de temps suivantes, qui ne représentent pas une heure entière, peuvent être attribuées: un quart d'heure, une demi-heure, trois-quarts d'heure.

La liste des heures accomplies comme participant-e à des expérimentations est à joindre au travail de Bachelor et est contrôlée par la personne responsable du travail de Bachelor, qui la valide. Dans les 30 heures nécessaires comme participant-e, seule une longue expérimentation (5-10 heures) peut être comptabilisée. Pour toute autre participation à des recherches, au maximum 4 heures seulement peuvent être comptabilisées à chaque fois, indépendamment de la durée de la recherche.

Pour participer aux recherches proposées, les étudiant-e-s s'annoncent d'abord pour une rencontre avec la personne qui mène la recherche. L'expérimentateur/trice annonce aux personnes intéressées et inscrites si elles peuvent participer ou non, met à disposition les renseignements de contact et informe les participant-e-s des modifications éventuelles d'horaires des expérimentations.

En cas d'empêchement, le/la participant-e doit en informer l'expérimentateur/trice au moins un demi-jour avant l'heure prévue. Si, inscrit-e à une expérience, un-e étudiant-a manque le rendez-vous fixé sans prévenir l'expérimentateur/trice, il ou elle sera pénalisé-e d'une déduction des heures d'expérimentation à la hauteur des heures prévues pour l'expérience manquée (à l'exception de cas de force majeure). L'expérimentateur/trice informe par e-mail la personne responsable du Département de l'absence. Les superviseur-e-s du travail de Bachelor sont responsable de contrôler la compensation de la déduction des heures d'expérimentation.

Les collaborateurs/trices scientifiques et les professeur-e-s du Département de psychologie sont habilité-e-s à attester des heures d'expérimentations accomplies.

Le Département garantit aux étudiant-e-s un libre choix parmi les différentes études psychologiques. S'il n'est malgré tout pas possible à un-e étudiant-e pour des raisons éthiques ou d'autres raisons sérieuses d'accomplir toute ou une partie de ses heures de formation personnelle à la recherche expérimentale, l'étudiant-e doit expliquer sa position dans une demande écrite au ou à la président-e du Département. Si la demande est acceptée par le/la président-e, un travail alternatif est décidé par le conseiller ou la conseillère du Bachelor compétent en accord avec le Département (par exemple, un travail écrit de 40 pages portant sur un thème de psychologie expérimentale avec un accent principal sur les particularités pratiques, légales et éthiques de la recherche expérimentale en psychologie).

10. Études bilingues

A l'exception du module M8, le programme d'étude est structuré de manière parallèle en allemand et en français. Les unités d'enseignement équivalentes dans les modules peuvent être suivies en allemand ou en français.

Un échec définitif dans une unité d'enseignement empêche la validation de l'unité d'enseignement équivalente dans l'autre langue. Si une première tentative d'examen n'est pas réussie dans une unité d'enseignement germanophone, la deuxième tentative d'examen peut l'être dans l'unité d'enseignement francophone équivalente. Le nombre de tentatives d'examen reste cependant de deux en tout, indépendamment de la langue, français ou allemande, dans laquelle est réalisé l'examen.

Dans le module M8, les unités d'enseignement francophones et germanophones peuvent être combinées à volonté. En cas d'échec définitif à une unité d'enseignement, celle-ci peut être remplacée par une autre unité d'enseignement, indépendamment de la langue d'enseignement.

Pour accomplir des études bilingues couronnées de succès, il est recommandé de suivre en allemand les unités d'enseignement des modules M3, M8, M9, M10 ainsi que M11. Certains cours des modules M4 à M7 peuvent être également suivis en allemand. Il n'est pas recommandé aux étudiant-e-s de langue maternelle française de suivre les cours des modules M1 et M2 en allemand, puisque la réussite de ces modules est la condition de la continuation des études (cf. tableau synoptique des recommandations sur les études bilingues, Annexe II et Annexe III).

11. Entrée en vigueur et mesures transitoires

Le présent plan d'études entre en vigueur pour tous les nouveaux étudiants et toutes les nouvelles étudiantes qui s'inscrivent à partir du semestre d'automne 2019 au programme d'études de Bachelor en psychologie (domaine unique).

Les étudiant-e-s qui ont commencé leurs études avant le semestre d'automne 2019 peuvent adopter ce plan d'études. Pour effectuer ce changement, une requête au secrétariat du Département de psychologie doit être effectuée. A partir du 1^{er} septembre 2024, chaque étudiant-e transite dans le présent plan d'études. Les mesures transitoires sont réglées par le/la président-e du Département.

12. Annexe I: Tableau synoptique du déroulement des études de psychologie

Période introductive <i>Première année</i>	Période d'approfondissement	
	<i>Deuxième année</i>	<i>Troisième année</i>
Module M1 Propédeutique A (18 ECTS)	Module M4 Compétences académiques (12 ECTS)	Module M10 Travail de Bachelor et colloque de Bachelor (18 ECTS)
Module M2 Propédeutique B (15 ECTS)	Module M5 Méthodologie avancée (12 ECTS)	
	Module M6 Psychologie expérimentale (15 ECTS)	
	Module M7 Psychologie clinique, neuropsychologie et diagnostic (18 ECTS)	
	Module M8 (module à choix) Unités d'enseignements avancés (18 ECTS)	
	Module M9 Stage en psychologie (18 ECTS)	
Module M3 (module à choix) Thématiques majeures en psychologie (18 ECTS)		
Module M11 (module à choix) Soft skills ou module spécifique (p. ex. Neurosciences) (18 ECTS)		

Note: Les modules M1 et M2 doivent être accomplis avant de commencer les unités d'enseignement des modules M4-M9. Les modules M4, M5 et M6 doivent être accomplis avant de commencer le Travail de Bachelor (M10).

13. Annexe II: Tableau synoptique des recommandations sur les études bilingues

Période introductive <i>Première année</i>	Période d'approfondissement	
	<i>Deuxième année</i>	<i>Troisième année</i>
Module M1 Propédeutique A (18 ECTS)	Module M4 Compétences académiques (12 ECTS)	Module M10 Travail de Bachelor et colloque de Bachelor (18 ECTS)
Module M2 Propédeutique B (15 ECTS)	Module M5 Méthodologie avancée (12 ECTS)	
	Module M6 Psychologie expérimentale (15 ECTS)	
	Module M7 Psychologie clinique, neuropsychologie et diagnostic (18 ECTS)	
	Module M8 (module à choix) Unités d'enseignements avancés (18 ECTS)	
	Module M9 Stage en psychologie (18 ECTS)	
Module M3 (module à choix) Thématiques majeures en psychologie (18 ECTS)		
Module M11 (module à choix) Soft skills ou module spécifique (p. ex. Neurosciences) (18 ECTS)		

Note: Pour accomplir des études bilingues couronnées de succès, il est recommandé aux personnes de langue maternelle française de suivre en allemand les unités d'enseignement dans les modules colorés en gris. D'autres combinaisons sont possibles. Il est possible de suivre des unités d'enseignement en français et allemand dans un module. Une mention attestant du bilinguisme des études de psychologie figure sur le diplôme, si 72 crédits ECTS au moins du programme d'études (40% des 180 crédits ECTS) ont été réalisés en allemand.

14. Annexe III: Equivalence des unités d'enseignement en français et allemand

Modul M1

Propédeutique A : Psychologie cognitive, clinique et développementale	Propädeutikum A: Allgemeine, Klinische und Entwicklungspsychologie	18 ECTS
L25.00009 Psychologie cognitive	L25.00002 Allgemeine Psychologie	6
L25.00014 Psychologie clinique, psychopathologie et psychothérapie	L25.00007 Klinische Psychologie	6
L25.00468 Psychologie du développement	L25.01025 Entwicklungspsychologie	6

Modul M2

Propédeutique B: Méthodologie et statistiques I	Propädeutikum B : Methodenlehre und Statistik I	15 ECTS
L25.00010 Méthodologie de la recherche	L25.00302 Methodenlehre	6
L25.01019 Statistique et analyse de données I et tutorat	L25.01022 Statistik I & Tutorat	9

Modul M3

Thématiques majeures en psychologie	Grundlagenfächer der Psychologie	18 ECTS
L25.00012 Introduction à la psychologie	L25.00016 Einführung in die Themenbereiche der Psychologie	3
SPY.01011 + SPY.02011 Neurobiologie I + II	SPY.01001 + SPY.02001 Neurobiologie I + II	6
L25.00645 Psychologie sociale I	L25.01030 Sozialpsychologie I	3
L25.00646 Psychologie sociale II	L25.01031 Sozialpsychologie II	3
L25.00027 Psychologie différentielle et personnalité	L25.00037 Differentielle- und Persönlichkeitspsychologie	3
L25.01055 Psychologie de l'apprentissage scolaire	L25.01052 Lernen, Verhaltenserwerb & Adaptation	3
L25.01066 Psychologie de la santé	Gesundheitspsychologie	3

Modul M4

Compétences académiques	Akademische Fertigkeiten	12 ECTS
L25.01114 Techniques de travail	L25.01113 Arbeitstechniken	6
L25.01083 Écriture scientifique	L25.01084 Wissenschaftliches Schreiben	6

Modul M5

Méthodologie avancée: Théorie des tests et statistique II	Fortgeschrittene Methoden: Testtheorie und Statistik II	12 ECTS
L25.00160 Psychométrie	L25.01054 Testtheorie	3
L25.01020 Statistique et analyse des données II et tutorat	L25.01021 Statistik II & Tutorat	9

Modul M6

Psychologie expérimentale	Experimentelle Psychologie	15 ECTS
L25.01057 Expérimentation assistée par ordinateur	Computergestütztes Experimentieren	6
L25.01024 Travaux pratiques expérimentaux	L25.01023 Experimentalpraktikum	9

Modul M7

Psychologie clinique, neuropsychologie et diagnostic	Klinische Psychologie, Neuropsychologie & Diagnostik	18 ECTS
L25.01051 Introduction au diagnostic et à la pratique des tests	L25.01050 Einführung in die Diagnostik und das psychologische Testen	6
L25.00117 Diagnostic général et clinique	L25.01053 Diagnostik und Entstehung psychischer Störungen	3
L25.01056 Entretien psychologique et counselling	L25.00042 Psychologische Gesprächsführung und Intervention	6
L25.00875 Neuropsychologie	L25.00669 Neuropsychologie	3

Module M8

Unités d'enseignement avancées (module à choix)	Fortgeschrittene Veranstaltungen: Arbeits- und Organisations-psychologie und andere Fächer (Auswahlmodul)	18 ECTS
Les unités d'enseignement des modules M8 francophones et germanophones sont librement combinables.	Die Lehreinheiten aus dem deutsch- und französischsprachigen Modulen M8 sind frei kombinierbar.	

Module M9

Stage en psychologie	Psychologisches Praktikum	18 ECTS
Stage en psychologie	Psychologisches Praktikum	15
Colloque de stage	Praktikumskolloquium	3

Module M10

Travail de Bachelor et colloque de Bachelor	Bachelorarbeit und Bachelorkolloquium	18 ECTS
Travail de Bachelor	Bachelorarbeit	15
Colloque de Bachelor et formation personnelle à la recherche expérimentale	Bachelorkolloquium und Experimentelle Selbsterfahrung	3

Module M11

Soft skills ou module spécifique (module à choix)	Soft skills oder spezifische Module (Auswahlmodul)	18 ECTS
Les unités d'enseignement des modules M11 francophones et germanophones sont librement combinables.	Die Lehreinheiten aus dem deutsch- und französischsprachigen Modulen M11 sind frei kombinierbar.	